

Profils des Fonds mutuels TD

Le 21 juillet 2010

Fonds d'actions mondiales

Fonds mondial de dividendes TD

Fonds valeur mondiale TD

Fonds de croissance mondial TD
(anciennement le Fonds mondial sélect TD)

Portefeuille d'actions mondiales TD
(anciennement le Portefeuille d'actions mondiales
favorable TD)

Fonds de sociétés mondiales à capitalisation
variée TD

Fonds mondial de développement durable TD

Fonds de valeur international TD
(anciennement le Fonds d'actions internationales TD)

Fonds de croissance international TD
(anciennement le Fonds de croissance d'actions
internationales TD)

Fonds de croissance européen TD

Fonds de croissance japonais TD

Fonds de croissance asiatique TD

Fonds de la région du Pacifique TD

Fonds des marchés émergents TD

Fonds de croissance latino-américain TD

Table des matières

Fonds mondial de dividendes TD	1
Fonds valeur mondiale TD	3
Fonds de croissance mondial TD	5
Portefeuille d'actions mondiales TD	7
Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD	9
Fonds mondial de développement durable TD	11
Fonds de valeur international TD	14
Fonds de croissance international TD	16
Fonds de croissance européen TD	18
Fonds de croissance japonais TD	20
Fonds de croissance asiatique TD	22
Fonds de la région du Pacifique TD	24
Fonds des marchés émergents TD	26
Fonds de croissance latino-américain TD	29

Fonds mondial de dividendes TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O Série H
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 6 septembre 2006 Série Institutionnelle – Le 7 décembre 2006 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 23 juillet 2007) Série O – Le 3 décembre 2008 Série H – Le 4 septembre 2007 Le Fonds a été créé le 28 août 2006.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts Série H – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus) Série H – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une croissance du capital et du revenu en investissant principalement dans des titres de participation donnant droit à des dividendes et dans d'autres instruments productifs de revenu provenant de partout dans le monde.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans un portefeuille diversifié mondial composé de titres productifs de revenu, qui peuvent comprendre notamment des actions ordinaires et privilégiées donnant droit à des dividendes, des fiducies de revenu et des obligations. Les placements en actions ordinaires porteront surtout sur les sociétés qui prévoient verser des dividendes croissants au fil du temps et/ou sur les sociétés qui ont un taux de rendement des actions supérieur à la moyenne.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités pour respecter ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds mondial de dividendes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié à la dépréciation du capital
- risque lié aux marchandises
- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, deux porteurs de parts détenaient respectivement 17,69 % et 16,88 % des parts du Fonds)
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- sont plus intéressés par la croissance que par le revenu
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Dans le cas des parts de la Série Investisseurs, de la Série Institutionnelle et de la Série O, le Fonds peut effectuer une distribution de revenu net trimestriellement ou à d'autres moments. Dans le cas des parts de la Série H, le Fonds prévoit effectuer une distribution mensuelle constituée de revenu net, de gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital. Si les distributions effectuées au cours d'une année sont inférieures au revenu net et aux gains en capital nets réalisés du Fonds pendant l'année, le Fonds effectuera une distribution supplémentaire en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99
Série Institutionnelle (\$)	10,66	33,61	58,90	134,08
Série H (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 6 septembre 2006 Série Institutionnelle – Le 6 novembre 2006 Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 28 août 2006.
Conseiller en valeurs	Global Currents Investment Management, LLC (Wilmington, É.-U.)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,10 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,10 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs situés partout dans le monde.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions mondiales qui comprend diverses industries des marchés développés et qui peut également comprendre les marchés émergents. Le conseiller en valeurs utilise une évaluation quantitative pour créer un ensemble d'actions qui se négocient à un prix inférieur à leur évaluation normale et effectue ensuite une analyse fondamentale pour repérer les sociétés qui atteindront vraisemblablement leur valeur à long terme. Le conseiller en valeurs se concentre sur les prévisions à long terme, par opposition aux prévisions spécifiques de gains à court terme.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités pour respecter ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension** de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 %, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un investisseur de recevoir des distributions imposables au cours de cette même année.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds valeur mondiale TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Incidences fiscales pour les investisseurs** dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, deux porteurs de parts détenaient respectivement 45,85 % et 37,17 % des parts du Fonds)
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent un fonds d'actions mondiales diversifié
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	25,83	81,43	142,73	324,89
Série Institutionnelle (\$)	11,89	37,48	65,70	149,55

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds valeur mondiale TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 4 janvier 1994 Série Institutionnelle – Le 18 octobre 2000 Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 15 décembre 1993.
Conseiller en valeurs	Newton Capital Management Limited (Londres, Angleterre)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés de partout dans le monde, y compris des sociétés considérées comme des chefs de file mondiaux dans leur industrie respective.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de placements en actions dans divers secteurs des marchés développés et, peut aussi investir, dans une moindre mesure, dans des marchés émergents. La décision de placement comprend notamment une analyse fondamentale des états financiers, de la structure de gestion, des activités et des produits en développement de la société visée, ainsi que des facteurs propres au secteur d'activité de l'émetteur. Le conseiller en valeurs examine la conjoncture économique des marchés mondiaux, et préconise une large diversification du portefeuille dans différents pays afin d'atténuer les risques de l'investissement à l'étranger.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités pour respecter ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance mondial TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, trois porteurs de parts détenaient respectivement 29,30 %, 23,46 % et 21,06 % des parts du Fonds)
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent un fonds principal d'actions mondiales ayant une grande diversification géographique et une certaine exposition aux devises
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99
Série Institutionnelle (\$)	9,12	28,76	50,41	114,74

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance mondial TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 13 janvier 1998 Le Fonds a été créé le 17 décembre 1997.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,50 %* (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

* Le Fonds investit dans des fonds sous-jacents qui paient des frais de gestion. Toutefois, aucuns frais de gestion ne sont payables par le Fonds si, selon une personne raisonnable, cela avait pour effet de doubler les frais payables par les fonds sous-jacents pour ce même service.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en permettant une exposition aux titres de participation de sociétés de partout dans le monde.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans des parts d'autres Fonds mutuels TD qui mettent l'accent sur des placements dans des titres de participation mondiaux. Le Fonds peut également investir dans des fonds communs de placement (FCP) qui ne sont pas gérés par GPTD et qui se concentrent sur des placements dans des titres de participation mondiaux. Le conseiller en valeurs a recours à une répartition stratégique de l'actif pour chercher à atteindre l'objectif de placement fondamental. La composition de l'actif du Fonds sera constituée généralement de 100 % de titres de participation.

Le conseiller en valeurs tient compte, pour établir la répartition des fonds sous-jacents, des facteurs parmi lesquels on retrouve ses propres attentes concernant le marché, les objectifs et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité historique de chaque fonds sous-jacent dans une perspective de détention diversifiée de fonds sous-jacents convenant au Fonds.

GPTD peut varier le pourcentage du portefeuille du Fonds dans tout FCP ou modifier les FCP dans lesquels le Fonds investit en ajoutant ou en retirant des FCP, dans chaque cas, sans en aviser les porteurs de parts.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- avoir une exposition aux devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres auxquels le Fonds est exposé

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Un porteur de parts du Fonds n'a pas de droit de propriété dans les titres d'un fonds sous-jacent détenu par le Fonds. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et d'un fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD ne pourra exercer son droit de vote attribuable aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut faire en sorte que le porteur de parts du Fonds puisse exercer les droits de vote relatifs à ces titres. Toutefois, compte tenu des coûts et de la complexité de ce processus, GPTD peut décider de ne pas procéder à la transmission des droits de vote.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille d'actions mondiales TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié à un fonds de fonds
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent un fonds d'actions mondiales assorti d'une vaste répartition géographique
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	26,34	83,04	145,56	331,33

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille d'actions mondiales TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 6 septembre 2006 Série Institutionnelle – Le 6 novembre 2006 Série O – Le 25 juillet 2008 Le Fonds a été créé le 28 août 2006.
Conseiller en valeurs	T. Rowe Price International, Inc. (Baltimore, É.-U.)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,10 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,10 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés de partout dans le monde.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions mondiales qui comprend diverses industries des marchés développés et, dans une moindre mesure, des marchés émergents. Les actions peuvent être achetées sans égard au niveau de la capitalisation boursière. Les possibilités de placement sont évaluées dans le contexte des secteurs mondiaux selon une approche de placement axée sur la croissance. Le choix des placements se fait selon une ou plusieurs caractéristiques parmi les suivantes : une position de chef de file du marché, un créneau commercial intéressant, une franchise bien établie, une croissance du revenu, des flux de trésorerie suffisants pour assurer la croissance des dividendes, un bilan équilibré, une équipe de gestion compétente et une évaluation raisonnable du cours de l'action.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des instruments du marché monétaire ou des liquidités pour respecter ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension** de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 % au cours d'une année, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un investisseur de recevoir des distributions imposables au cours de cette même année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Incidences fiscales pour les investisseurs** dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, trois porteurs de parts détenaient respectivement 22,06 %, 21,54 % et 20,53 % des parts du Fonds)
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- recherchent un fonds d'actions mondiales diversifié
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	25,83	81,43	142,73	324,89
Série Institutionnelle (\$)	11,89	37,48	65,70	149,55

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 4 septembre 2007 Série Institutionnelle – Le 12 mars 2009 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 22 juillet 2009) Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 19 juillet 2007.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,10 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,10 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental cherche à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés de partout dans le monde qui sont perçues comme contribuant au développement durable futur du monde.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs situés partout dans le monde qui sont considérés comme étant : (i) des sociétés de premier rang en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et/ou économiques, tels qu'ils sont définis par le Dow Jones Sustainability World Index à l'aide du Corporate Sustainability Assessment^{MC} de la SAM Research, et/ou (ii) des spécialistes en émergence dans le domaine de l'énergie propre et de l'efficacité des ressources. Les critères utilisés par la SAM Research afin de déterminer les chefs de file en matière de développement durable peuvent comprendre la gouvernance d'entreprise, la gestion du risque et des crises, les codes de conduite, la conformité et la corruption, la performance environnementale, l'information environnementale, le perfectionnement du

capital humain, l'attraction et le maintien en poste des employés de talent, les indicateurs des pratiques de travail, la conscience sociale/le mécénat d'entreprise, l'information sociale, les critères propres au secteur et d'autres facteurs.

En plus d'investir dans des sociétés à grande capitalisation, le Fonds peut également investir d'une façon moins importante dans des sociétés à petite et à moyenne capitalisation dans les marchés développés, et dans les marchés émergents.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des instruments du marché monétaire ou des liquidités pour respecter ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de

Le présent document contient de l'information propre au Fonds mondial de développement durable TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu des conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres d'emprunt.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- cherchent à investir dans des sociétés dont les activités démontrent un intérêt pour le développement durable du monde
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99
Série Institutionnelle (\$)	10,66	33,61	58,90	134,08

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.

Renseignements supplémentaires

Le Fonds n'est ni commandité, ni endossé, ni vendu, ni promu par SAM Indexes GmbH, Dow Jones & Company, Inc., ni par un membre de leur groupe respectif. Ni SAM Indexes GmbH ni Dow Jones & Company, Inc. ni un membre de leur groupe respectif ne fait de déclaration ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, aux porteurs de parts du Fonds, à toute partie liée au Fonds ou à tout membre du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres ou des produits de manière générale ou dans le Fonds en particulier. SAM Indexes GmbH n'a de lien avec GPTD qu'en vertu de l'attribution sous licence de certaines marques de commerce et marques de service et de certains noms commerciaux et des **Dow Jones Sustainability Indexes^{MS}**, qui sont établis, composés et calculés sans égard à GPTD ou au Fonds. SAM Indexes GmbH, Dow Jones & Company, Inc. et les membres de leur groupe respectif ne sont pas tenus de prendre en considération les besoins de GPTD ou des porteurs de parts du Fonds lorsqu'ils procèdent à établir, à composer ou à calculer les **Dow Jones Sustainability Indexes^{MS}**. SAM Indexes GmbH, Dow Jones & Company, Inc. et les membres de leur groupe respectif ne

Le présent document contient de l'information propre au Fonds mondial de développement durable TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

sont pas responsables de l'établissement du calendrier, des prix ou des quantités de parts que le Fonds émettra, ni n'ont participé à l'établissement de ce calendrier ou à la détermination de ces prix ou de ces quantités ou au calcul de l'équation suivant laquelle les parts du Fonds seront converties en comptant. Ni SAM Indexes GmbH ni Dow Jones & Company, Inc. ni les membres de leur groupe respectif n'ont d'obligation ou de responsabilité à l'égard de l'administration ou de la mise en marché du Fonds ou des opérations sur titres de ce Fonds. Malgré ce qui précède, SAM Indexes GmbH, Dow Jones & Company, Inc. et les membres de leur groupe respectif peuvent émettre et/ou commanditer indépendamment des produits financiers non liés aux fonds qui sont actuellement émis par GPTD, mais qui peuvent être semblables à ceux du Fonds ou y faire concurrence.

NI SAM INDEXES GMBH NI DOW JONES & COMPANY, INC. NI LES MEMBRES DE LEUR GROUPE RESPECTIF NE GARANTISSENT LE CARACTÈRE PRÉCIS ET/OU EXHAUSTIF DES **DOW JONES SUSTAINABILITY INDEXES^{MS}** OU DE TOUTE DONNÉE Y ÉTANT INCLUSE, ET SAM INDEXES GMBH, DOW JONES & COMPANY, INC. ET LES MEMBRES DE LEUR GROUPE RESPECTIF N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE QUELQUE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION DE CES INDICES. NI SAM INDEXES GMBH NI DOW JONES & COMPANY, INC. NI LES MEMBRES DE LEUR GROUPE RESPECTIF NE DONNENT DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR GPTD, LES PORTEURS DE PARTS DU FONDS, OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DES **DOW JONES SUSTAINABILITY INDEXES^{MS}** OU DE TOUTE DONNÉE Y ÉTANT INCLUSE. NI SAM INDEXES GMBH NI DOW JONES & COMPANY, INC. NI LES MEMBRES DE LEUR GROUPE RESPECTIF NE DONNENT DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU AU CARACTÈRE APPROPRIÉ POUR UNE FIN PARTICULIÈRE OU UN USAGE

PARTICULIER, RELATIVEMENT AUX **DOW JONES SUSTAINABILITY INDEXES^{MS}** OU À TOUTE DONNÉE Y ÉTANT INCLUSE. SANS LIMITER LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, NI SAM INDEXES GMBH NI DOW JONES & COMPANY, INC. NI LES MEMBRES DE LEUR GROUPE RESPECTIF NE SERONT DANS AUCUNE CIRCONSTANCE TENUS RESPONSABLES DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES, CONSÉCUTIFS OU DE TOUS AUTRES DOMMAGES (Y COMPRIS LE MANQUE À GAGNER) MÊME S'ILS AVAIENT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. MIS À PART DOW JONES & COMPANY, INC. ET LES MEMBRES DU GROUPE DU CONCÉDANT, IL N'EXISTE AUCUN TIERS BÉNÉFICIAIRE RELATIVEMENT À TOUTE ENTENTE OU À TOUT ARRANGEMENT ENTRE SAM INDEXES GMBH ET GPTD.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds mondial de développement durable TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions internationales
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 30 novembre 1987 Série Institutionnelle – Le 24 mars 2003 Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 24 août 1987.
Conseiller en valeurs	AllianceBernstein Canada, Inc. (Toronto, Canada)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs établis à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en recourant à un portefeuille bien diversifié principalement constitué de titres de participation de sociétés établies en pays développés d'Europe, d'Australasie et d'Extrême-Orient. Le conseiller en valeurs recourt à une stratégie de placements qui cherche des sociétés considérées comme sous-évaluées par rapport aux perspectives de leurs résultats à long terme. Les sociétés sont évaluées à la fois en fonction des perspectives mondiales de l'industrie et du point de vue de la situation du pays.

Le Fonds détient un portefeuille diversifié de placements dans plusieurs pays et industries.

Le Fonds considère que les émetteurs sont à l'extérieur du Canada et des États-Unis si : (a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus à l'extérieur du Canada et des

États-Unis, (b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé à l'extérieur du Canada et des États-Unis, (c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire à l'extérieur du Canada et des États-Unis, ou (d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- obtenir l'exposition désirée aux devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension** de *Votre*

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de valeur international TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds de valeur international TD

guide pour la compréhension des profils de Fonds dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, trois porteurs de parts détenaient respectivement 30,48 %, 30,14 % et 16,44 % des parts du Fonds)
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- détiennent déjà suffisamment de placements canadiens et américains et recherchent une diversification géographique à l'extérieur de l'Amérique du Nord
- rechercheraient une diversification par les devises à l'extérieur de l'Amérique du Nord
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds peut effectuer une distribution de revenu net trimestriellement ou à d'autres moments et effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	24,81	78,20	137,06	311,99
Série Institutionnelle (\$)	8,92	28,11	49,27	112,16

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de valeur international TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions internationales
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 6 septembre 2006 Série Institutionnelle – Le 6 novembre 2006 Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 28 août 2006.
Conseiller en valeurs	Invesco Advisers, Inc. (Atlanta, É.-U.) (environ jusqu'au 30 septembre 2010) Echo Point Investment Management LLC, filiale de Old Mutual (US) Holdings Inc. (ou une autre filiale de Old Mutual (US) Holdings Inc.) (West Conshohocken, É.-U.) (à compter du 1 ^{er} octobre 2010 environ)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,15 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,15 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et d'autres titres de sociétés à l'extérieur du Canada et des États-Unis, ou ayant une exposition à celles-ci.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en recourant à un portefeuille judicieusement diversifié principalement constitué d'actions ou d'autres titres de sociétés des marchés de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient, ou qui sont exposés à ceux-ci, et peut comprendre celles des pays des marchés émergents. Le conseiller en valeurs utilise une approche mettant l'accent sur la croissance, visant ainsi à repérer les sociétés qui ont une équipe de gestion solide et des avantages concurrentiels durables, appuyées par un bilan

sain et présentant un ratio cours/bénéfice intéressant, qui ne traduit pas le potentiel de croissance de leurs bénéfices.

Le Fonds considère que les émetteurs sont à l'extérieur du Canada et des États-Unis si : (a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus à l'extérieur du Canada et des États-Unis, (b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé à l'extérieur du Canada et des États-Unis, (c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire à l'extérieur du Canada et des États-Unis, ou (d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- obtenir l'exposition désirée aux devises

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance international TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds de croissance international TD

- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités pour respecter ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, quatre porteurs de parts détenaient respectivement 26,28 %, 25,84 %, 13,78 % et 11,43 % des parts du Fonds)
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- ont déjà suffisamment de placements au Canada et aux États-Unis et qui recherchent une diversification géographique à l'extérieur de l'Amérique du Nord
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	26,34	83,04	145,56	331,33
Série Institutionnelle (\$)	12,40	39,10	68,53	156,00

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance international TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions européennes
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 23 novembre 1994 Série Institutionnelle – Le 28 octobre 2002 Le Fonds a été créé le 15 juillet 1994.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,25 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs situés en Europe.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental du Fonds sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans des titres d'émetteurs de différentes capitalisations boursières situés dans un marché développé en Europe. La sélection porte sur les titres qui, par rapport à leurs groupes respectifs, à leurs antécédents et en chiffres absolus, se négocient à un cours dont la valorisation est intéressante.

Le Fonds considère que les émetteurs sont en Europe si :

- l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus en Europe,
- le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé en Europe,
- l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire européen, ou
- l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal en Europe.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à

livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance européen TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la spécialisation

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une exposition aux économies et aux devises européennes, notamment au moyen des valeurs sûres de sociétés européennes
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	27,47	86,60	151,79	345,51
Série Institutionnelle (\$)	9,33	29,40	51,54	117,32

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance européen TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions japonaises
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 23 novembre 1994 Série Institutionnelle – Le 8 avril 2008 Le Fonds a été créé le 15 juillet 1994.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,25 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation émis par des sociétés établies ou exerçant leurs principales activités au Japon. Selon certaines conditions du marché, le portefeuille peut contenir des titres à court terme. Le Fonds vise en premier lieu le Japon; le conseiller en valeurs peut toutefois investir jusqu'à concurrence de 20 % de l'actif du Fonds dans des entreprises situées à l'extérieur du Japon, à condition que l'activité de ces entreprises soit liée au Japon.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en se concentrant principalement sur les sociétés exploitant des activités dans les principaux secteurs commerciaux établis et dont les titres sont négociés d'après des évaluations raisonnables. En outre, il cherche à choisir des sociétés offrant un accroissement du placement des actionnaires et des rendements positifs à long terme.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 % au cours d'une année, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un investisseur de recevoir des distributions imposables au cours de cette même année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance japonais TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Incidences fiscales pour les investisseurs** dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, un porteur de parts détenait 21,70 % des parts du Fonds)
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la spécialisation

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- recherchent une exposition aux titres d'entreprises japonaises et à la monnaie du Japon
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque allant de modéré à élevé

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	27,47	86,60	151,79	345,51
Série Institutionnelle (\$)	10,76	33,93	59,47	135,37

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance japonais TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions asiatiques, exception faite des actions japonaises
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 4 janvier 1994 Série Institutionnelle – Le 23 avril 2004 Série O – Non offerte au public avant la date du présent prospectus. Le Fonds a été créé le 15 décembre 1993.
Conseiller en valeurs	Martin Currie Inc. (Édimbourg, Écosse)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,25 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,35 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs en Asie et en Australasie, exception faite du Japon.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise une approche de croissance à un prix raisonnable afin d'ajouter de la valeur à long terme. Les placements sont assujettis à une analyse rigoureuse utilisant un cadre de travail fondé sur quatre facteurs clés : la qualité, la croissance, la valeur et le changement positif. Ce cadre de travail est utilisé pour déceler les titres mal cotés avec des caractéristiques fondamentales qui s'améliorent ou se détériorent. Ce processus cible continuellement des placements pour le Fonds pouvant être évalués de façon constante. Afin d'aider dans la gestion du risque et de fournir un cadre de travail pour la construction d'un portefeuille, le conseiller en valeurs emploie également un modèle de sélection descendante des pays dans le cadre du processus de placement.

Le Fonds considère que les émetteurs sont en Asie ou en Australasie, exception faite du Japon, si : (a) l'émetteur dégage

d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus dans cette région, (b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé dans cette région, (c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire de cette région, ou (d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal dans cette région.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt**

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance asiatique TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds de croissance asiatique TD

de titres, de mise en pension et de prise en pension de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 % au cours d'une année, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un investisseur de recevoir des distributions imposables au cours de cette même année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Incidences fiscales pour les investisseurs* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la spécialisation

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- cherchent une participation dans les économies de l'Asie (exception faite du Japon) et/ou des nations du Pacifique
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque élevé

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	27,98	88,21	154,62	351,96
Série Institutionnelle (\$)	11,58	36,51	64,00	145,68

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance asiatique TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions asiatiques et de la côte du Pacifique
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 31 janvier 1994 Le Fonds a été créé le 20 décembre 1993.
Conseiller en valeurs	Martin Currie Inc. (Édimbourg, Écosse)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 % (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,35 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs situés en Asie ou en Australasie.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs emploie une approche de croissance à un prix raisonnable afin d'ajouter de la valeur à long terme. Les placements sont assujettis à une analyse rigoureuse utilisant un cadre de travail fondé sur quatre facteurs clés : la qualité, la croissance, la valeur et le changement positif. Ce cadre de travail est utilisé pour déceler les titres mal cotés avec des caractéristiques fondamentales qui s'améliorent ou se détériorent. Ce processus cible continuellement des placements pour le Fonds pouvant être évalués de façon constante. Pour faciliter la gestion du risque et pour fournir un cadre à la constitution du portefeuille, le conseiller en valeurs utilise aussi un modèle de sélection descendante des pays dans le cadre du processus de placement. Compte tenu de la conjoncture du marché, le Fonds peut détenir des titres à court terme.

Le Fonds considère que les émetteurs sont en Asie ou en Australasie si : (a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus dans cette région, (b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé dans cette région, (c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un territoire

de cette région, ou (d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal dans cette région.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 % au cours d'une année, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de la région du Pacifique TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

investisseur de recevoir des distributions imposables au cours de cette même année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Incidences fiscales pour les investisseurs** dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié à la spécialisation

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- recherchent une exposition aux titres de participation des marchés boursiers asiatiques et australasiens et de devises
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque allant de modéré à élevé

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés, s'il en est, annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	25,32	79,81	139,90	318,44

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de la région du Pacifique TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions des marchés émergents
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 21 décembre 1992 Série Institutionnelle – Le 18 octobre 2000 Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 19 novembre 1992.
Conseiller en valeurs	Morgan Stanley Investment Management Inc. (New York, É.-U.)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,25 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,50 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,35 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs des pays émergents.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés orientées vers la croissance dans des marchés émergents. Son approche en matière de placement combine la répartition descendante en fonction des pays et la répartition ascendante en fonction des titres. Les critères de choix des placements portent sur les caractéristiques intéressantes quant à la croissance, les évaluations raisonnables et le fait que la direction soit axée sur la croissance de la valeur pour les actionnaires. Le Fonds investit dans des titres de participation en achetant des actions ordinaires et privilégiées et peut détenir des titres à revenu fixe comme substitut aux titres de participation lorsque les titres de créance sont le moyen préféré d'accéder à un marché. La gestion du Fonds est effectuée de manière à investir dans un portefeuille diversifié

de titres de sociétés dans des pays émergents. Dans des conditions normales, au moins 65 % de l'actif total du Fonds seront investis dans des titres de sociétés de pays émergents. Toutefois, compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut détenir des titres à court terme.

Le Fonds détermine, de temps à autre, les pays qu'il considère comme des pays émergents. À l'heure actuelle, le Fonds juge qu'il s'agit d'un pays émergent si celui-ci figure dans l'indice MSCI des marchés émergents. Le Fonds peut modifier cette sélection de temps à autre sans avis ni approbation.

Le Fonds considère que les émetteurs sont dans un pays émergent si : (a) l'émetteur dégage d'importants revenus des biens produits, des ventes réalisées ou des services rendus dans un pays émergent, (b) le marché principal pour la négociation des titres de l'émetteur est situé dans un pays émergent, (c) l'émetteur est constitué en vertu des lois d'un pays émergent, ou (d) l'émetteur a des éléments d'actif importants ou un bureau principal dans un pays émergent.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises

Le présent document contient de l'information propre au Fonds des marchés émergents TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds, lequel peut excéder 70 % au cours d'une année, indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants pendant l'année, et plus grandes sont les chances pour un investisseur de recevoir des distributions imposables au cours de cette même année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Incidences fiscales pour les investisseurs* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité

- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- recherchent une exposition aux économies en développement et aux devises de par le monde
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter une volatilité à court terme en vue d'obtenir des rendements à long terme potentiellement plus élevés
- sont disposés à accepter un niveau de risque élevé

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds des marchés émergents TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	27,98	88,21	154,62	351,96
Série Institutionnelle (\$)	15,38	48,47	84,96	193,39

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds des marchés émergents TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions des marchés émergents
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs (\$CA) (\$US)
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 23 novembre 1994 Le Fonds a été créé le 15 juillet 1994.
Conseiller en valeurs	Morgan Stanley Investment Management Inc. (New York, É.-U.)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,25 % (TPS et TVH en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,35 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une croissance du capital à long terme en effectuant des placements dans des titres de sociétés situées, ou faisant principalement affaire, au Mexique et dans tous les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, notamment l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Venezuela. Selon certaines conditions du marché, le portefeuille peut contenir des titres à court terme.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant dans des titres de participation de sociétés orientées vers la croissance dans des marchés de l'Amérique latine. Son approche en matière de placement combine la répartition descendante en fonction des pays et la répartition ascendante en fonction des titres. Les critères de choix des placements englobent les caractéristiques intéressantes quant à la croissance, les évaluations raisonnables et le fait que la direction soit axée sur une croissance de la valeur pour les actionnaires.

Généralement, le conseiller en valeurs investit dans des titres de participation en achetant des actions ordinaires et privilégiées et peut détenir des titres à revenu fixe comme substituts aux titres de participation lorsque les titres de créance sont le seul moyen d'accéder à un marché.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, notamment de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- réduire le risque lié aux fluctuations de devises
- augmenter le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres.

Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Compte tenu de certaines conditions du marché, le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres à court terme ou dans d'autres titres de créance.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance latino-américain TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la spécialisation

Au cours de la période de douze mois terminée le 7 juillet 2010, plus de 10 % de l'actif net du Fonds a été investi dans des certificats américains d'actions étrangères de Petroleo Brasileiro S.A., des actions privilégiées et des certificats américains d'actions étrangères de Companhia Vale do Rio Doce et des actions privilégiées et des certificats américains d'actions étrangères de Itaú Unibanco Banco Múltiplo S.A. Le pourcentage maximal de l'actif net du Fonds investi dans les titres de chacun de ces émetteurs pendant cette période de douze mois était réparti de la façon suivante : 13,05 % pour Petroleo Brasileiro S.A., 11,96 % pour Companhia Vale do Rio Doce et 10,68 % pour Itaú Unibanco Banco Múltiplo S.A. Le Fonds peut s'être exposé à un risque accru lié à la concentration en conséquence de ces placements.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- veulent une exposition aux économies en développement de l'Amérique latine
- sont prêts à accepter une certaine volatilité à court terme pour des rendements pouvant être supérieurs à long terme
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque élevé

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	27,98	88,21	154,62	351,96

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds de croissance latino-américain TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

GÉRANT

Gestion de Placements TD Inc.

ADRESSE D'ENVOI

Gestion de Placements TD Inc.
Toronto Dominion Bank Tower
Toronto-Dominion Centre
C.P. 100
Toronto (Ontario) M5K 1G8

TÉLÉPHONE

1-800-409-7125 (français)

1-800-386-3757 (anglais)

1-800-288-1177 (chinois)

INTERNET

Site : www.tdassetmanagement.com

Courriel : td.mutualfunds@td.com

EN PERSONNE

Visitez votre succursale de TD Canada Trust.

Les Fonds mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Fonds mutuels TD est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

